

Commune de MARCELLUS**Séance du Conseil Municipal du 7 Septembre 2012**

Convocation du 30 Août 2012

Présents : DERC Jean-Claude, DIO Bernard, BERTOLO Christiane, CUCCHI Max, DAGUERRE Françoise, PONS Denis, MIRAMBET Sébastien, TRESSOS Francis, REYNAUD Bernard, LOUBET Nathalie.

Excusés : CAUBET Yannick (pouvoir à DAGUERRE Françoise), COMMENY Alain (pouvoir à DERC Jean-Claude), GUYARD Françoise.

Absents : GAJAC Sandrine.

Secrétaire de séance : Nathalie LOUBET.

C.R. du 1^{er} août 2012 : approuvé à l'unanimité.

I - Dossier n° 1 : Délibération n° 33 : location salle polyvalente au Basket Ball Bazeillais.

Suite à la proposition de location de la salle pour 1 soirée par semaine pour un montant de 500 € annuel, le BBB accepte. Le conseil municipal accepte donc de passer convention avec le Basket Ball Bazeillais pour cette location annuelle de septembre 2012 à mai 2013.

II - Dossier n° 2 : Délibération n° 34 : Convention avec le SDEE47 sur la valorisation des actions de maîtrise de la demande d'énergie en éclairage public.

M. le Maire fait lecture d'un courrier du SDEE47 concernant la maîtrise de demande d'énergie en éclairage public. L'obtention des Certificats d'Economies d'Energie demandant une démarche compliquée pour les collectivités, le SDEE 47 se propose d'obtenir ces CEE pour elles.

La collectivité confiant déjà les travaux d'éclairage public à ce syndicat, accepte de passer convention avec le SDEE 47 pour l'obtention de ces CEE.

III - Dossier n° 3 : Délibération n° 35 : choix de l'entreprise pour la maçonnerie de l'installation des tribunes au stade municipal.

Des devis ont été demandés. Quatre entreprises ont répondu :

Bottechia : 15 218,00 € H.T., Dal-Cin : 18 995,00 H.T., Vidalou : 19 645,40 H.T., Casse Laurent : 13 189,00 H.T.

Après étude des devis, le conseil municipal à l'unanimité (11 pour, 1 abstention) retient l'entreprise de Laurent Casse pour les travaux de maçonnerie d'installation des tribunes au stade.

IV - Dossier n° 4 : Délibérations n° 37, 38, 39, 40 : demandes de subventions.

Pour l'installation des tribunes au stade municipal, M. le Maire propose de demander des subventions au Conseil Général, à l'Etat (DETR et réserve parlementaire), le fonds de concours de VGA.

Le conseil municipal accepte de faire ces différentes demandes.

V -Dossier n° 5 : Délibération n° 36 : régularisation des diverses concessions non établies.

Suite à la mise à jour des concessions des cimetières communaux, une liste des concessions non enregistrées et non payées a été établie.

Afin de régulariser cette situation, M. le Maire propose que ces concessions bénéficient du tarif établi lors de leur demande.

Le conseil municipal accepte et autorise M. le Maire à contacter les personnes concernées.

VI - Questions diverses :

L'école : RPI :

Gaujac : 55 élèves

Marcellus : 50 élèves.

La facture des tables et chaises supplémentaires s'élève à 1 774,30 € H.T.

Le RPI (année 2011-2012) coûte à l'école de Gaujac : 56 037,74 €H.T. Marcellus doit 36 952,02 €.

M. le Maire informe le conseil municipal qu'il y a un problème à la garderie. Un courrier a été fait dans le sens que la garderie est faite pour les enfants des parents qui travaillent.

- Faucardage des chemins par Lagorce : 4 075 € H.T.

- Achat de portants et cintres pour les salles communales : 680,72 € TTC

- Achat de tables (25) et chaises (96) : 2 850,00 € H.T. (facturation en 2013).

M. le Maire propose de faire un drapeau de la commune.

Transports scolaires :

Circuit 79 : 12

Circuit 257 : 32

Circuit 189 : 21

M. le Maire propose d'acquérir un défibrillateur.

- Les terres du château.

M. le Maire rappelle au conseil municipal que lors d'une précédente séance, il avait évoqué la possibilité d'acquérir des parcelles appartenant à m. De Montbron. L'avis des domaines a été demandé.

La parcelle à côté du cimetière pourrait être vendue séparément. Les domaines fixe le prix de cette parcelle à 2,60 €/m² soit 17 277 €. Une marge de + 15 % peut être appliquée. M. le Maire propose d'appliquer cette marge. M. Tressos n'est pas d'accord car il pense que l'estimation des domaines est suffisante. Il propose d'acquérir cette parcelle pour 17 277 €. Le conseil municipal est d'accord.

- Réservation de la salle le 21 septembre pour le conseil communautaire de VGA. Le dessert est à la charge la commune. M. le Maire et Mme Bertolo propose de commander les tartes au Leclerc (100 personnes environ). Le conseil municipal donne son accord.

Eau d'irrigation au lotissement des Joualles : le syndicat mettra des bouches cet hiver.

Denis Pons parle du Syndicat des Eaux : 100 00 € de retard. Proposition de faire payer les agriculteurs.

La séance est levée à 0h15 mn.

N° délibération	OBJET	N° page
33	Location salle polyvalente au BBB	25
34	Convention avec le SDEE 47 sur valorisation des actions de maîtrise de la demande d'énergie en éclairage public	25
35	Choix de l'entreprise de maçonnerie pour installation tribunes au stade	25
36	Régularisation diverses concessions non établies	26
37	Demande de subvention au C.G. pour installation tribunes au stade	25
38	Demande de subvention à l'Etat (DETR) pour installation tribunes au stade	25
39	Demande de subvention réserve parlementaire. pour installation tribunes au stade	25
40	Demande de subvention fonds de concours VGA pour installation tribunes au stade	25